

**LA PAROLE À ... Luc-Etienne Rossier, Syndic d'Aubonne
Membre du Comité**

Voilà bientôt une année que j'ai succédé à Pierre-Alain Blanc. Et j'ai découvert une association en pleine croissance, attentive à apporter son soutien à toutes les communes du district, prête à anticiper et à précéder les questions qui ne manquent pas de se poser.

Ce dynamisme, l'ARCAM le doit en particulier à son président Georges Rime, mais aussi à son directeur Oscar Cherbuin. J'ai rarement rencontré une personne qui joint si bien le dynamisme et la persuasion, la clairvoyance et la communication, l'imagination et la clarté d'esprit.

Mais l'ARCAM doit beaucoup aussi à ses collaboratrices et collaborateur Mmes

Carine Cavin, Cosette Pittet et M. Luca Maurizio.

De nombreux enjeux sont devant nous :

- ★ *le contournement de Morges;*
- ★ *le transport des graviers;*
- ★ *le plan directeur régional;*
- ★ *le renouveau du tourisme régional avec la venue d'un chef de projet.*

Puisse l'ARCAM être la chair et les muscles de ce magnifique corps que constitue le district de Morges. Nous avons en effet à nous souvenir que tout le corps doit s'édifier et grandir dans le respect, l'écoute et la compréhension de chaque membre du corps, pour le bien de tous.

**UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR
LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT D'ECLÉPENS**

La zone industrielle d'Eclépens – Les Marais constitue un site stratégique de la Politique cantonale des pôles de développement (PPDE). Ce site, qui couvre une surface d'environ 50 ha, dispose encore de terrains libres. Pour cette raison le Pôle d'Eclépens revêt un rôle économique important pour la commune, la région et le canton. Toutefois, un gazoduc à haute pression traverse le site stratégique d'Eclépens. Le cadre légal qui gère les procédures de sécurisation des gazoducs à haute pression implique une réduction importante de la constructibilité d'une partie des terrains de ce pôle industriel. Face à ce constat, la commune, en partenariat avec le canton et l'ARCAM souhaite modifier, à terme, la planification réglementaire du site. Le but de l'étude qui est lancée est donc de garantir le respect de la législation sur la protection de l'environnement (LPE, OPAM) tout en maximisant l'utilisation du sol dans les secteurs touchés par ce gazoduc.

Disposer d'une stratégie de développement qui intègre les aspects économiques, environnementaux et sociaux comme le fait cette étude permet d'offrir une vision à long terme qui consolidera le développement économique du Canton, de la région et de la commune.

Etudes en rapport avec celui-ci :
PDRm / Plan directeur régional du district de Morges
Sites stratégiques de Daillens et Eclépens - Etude d'accessibilité rail-route

ETUDE SUR LES ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX : UNE ANALYSE INSTRUCTIVE

Depuis deux ans, un groupe de travail a été mandaté par le Comité pour poursuivre les réflexions engagées dans le cadre des Assises du district en matière d'équipements régionaux sportifs, culturels et de loisirs.

Dans ce cadre, les trois missions qui lui ont été confiées ont été remplies à satisfaction, à savoir :

1. Dresser l'inventaire des équipements ayant une vocation régionale
2. Etablir la liste des équipements régionaux manquants
3. Evaluer la faisabilité d'une politique régionale de financement en la matière

Le travail de recherches et d'analyses effectué est conséquent et le Comité remercie les membres du groupe pour leur engagement.

Le résultat sera publié dans un rapport qui sera présenté aux communes dans le courant de l'automne.

En avant-première, le Comité qui a eu accès à l'ensemble de la documentation,

a pris connaissance avec intérêt des éléments de ce travail. Celui-ci met particulièrement en évidence les caractéristiques d'un équipement à vocation régionale et montre l'effort actuellement consenti par quelques communes pour mettre à disposition d'une large population des équipements de qualité.

Le Comité ne doute pas que ce sujet fera très probablement l'objet de l'attention des Municipalités d'ici quelques mois.



Ca y est, c'est fait !

Après de nombreuses semaines de négociations, d'auditions, d'analyses et de correspondance, le contrat finalisant la collaboration avec un groupe pluridisciplinaire piloté par le bureau Urbaplan pour l'élaboration du futur plan directeur régional du district de Morges a été signé récemment.

C'est avec toute leur expérience et leur motivation que ces mandataires ont débuté cette étude qui va nous occuper pendant 4 années au moins.

Le chef de projet chargé de la réorganisation du tourisme dans la région vient d'être nommé. Il s'agit de M. Sylvain Gaildraud qui mènera cette opération à bien durant les 3 prochaines années.



L'expérience acquise auprès de l'ADNV, son implication dans le développement de nombreux projets touristiques expliquent ce choix. Il travaillera à 60% dans les locaux de Cossonay.

Après son élection au Conseil d'Etat, il était nécessaire que les autorités de la commune de Morges choisissent la personne qui remplacera M me Gorrite au sein du Comité de l'ARCAM.



Rappelons que nos statuts prévoient que le chef-lieu constitue à lui seul un secteur et qu'il doit être représenté à ce titre par un membre de la Municipalité. En attendant la nomination du/de la nouveau/velle Syndic/que, la Municipalité délègue M. Eric Züger, Municipal.

LE BOIS RÉGIONAL SE REDYNAMISE

Les deux forums pour la filière bois, organisés les 24 et 29 mai dernier, ont été très suivis, montrant l'intérêt des communes sur ce thème.

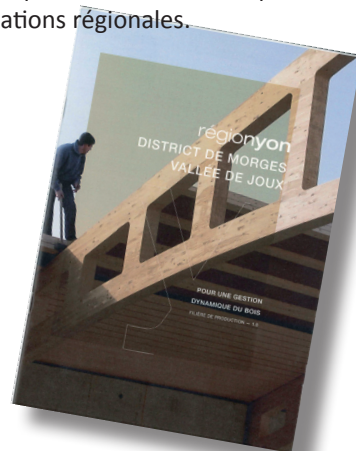
La volonté des trois associations régionales ont été exprimées : il s'agit de trouver des solutions et de développer des pistes pour permettre un redéploiement des activités de transformation de cette ressource « bois ».

Le Conseil régional du district de Nyon, l'ARCAM et l'ADAEV ne manqueront pas de vous tenir informés sur ce sujet.

En attendant, les gagnants du concours organisé à l'occasion de ces forums sont les communes de Pampigny et de Féchy qui totalisent onze bonnes réponses sur un total de treize. Elles recevront un bon pour une sortie à l'attention de leur Municipa-

lité pour redécouvrir notre belle région.

Le questionnaire-réponse est téléchargeable depuis notre site internet. Vous pouvez également commander auprès de l'ARCAM les brochures « Pour une gestion dynamique du bois » éditées par les trois associations régionales.



WIZNOO, MOTEUR DE RECHERCHE RÉGIONAL

Pour favoriser les échanges commerciaux locaux, l'ARCAM propose aux communes de collaborer avec une entreprise de La Sarraz qui développe un moteur de recherche qui permet aux entreprises et commerçants d'améliorer leur communication et leur visibilité sur internet.

En mettant en ligne les principales prestations des entreprises participantes, l'application permet aussi de promouvoir le district en valorisant l'ensemble des activités locales.

Dès lors, après négociations avec le prestataire de services, l'ARCAM propose actuellement aux communes d'engager une collaboration avec cette entreprise, facilitant ensuite l'accès de leurs entreprises à ce réseau virtuel.

Pour l'instant, certaines zones pilotes sont en train de se mettre en place dans les localités de Morges, La Sarraz, Cossonay et Aubonne. Elles pourront ensuite être étendues en fonction de l'intérêt dont les autorités communales nous auront fait part dans le cadre du sondage actuellement en cours.

La phase de test est prévue sur 2 ans, c'est donc le délai pour réussir !



Les échos du ...



Des soutiens financiers disponibles via la LADE ont été attribués par les instances cantonales aux projets suivants :

Jeune Chambre Internationale, Morges:
Assemblée générale de printemps 2012 organisée par les sections de Morges et La Côte

Subvention de Fr. 17'100.-

Commune d'Eclépens : Stratégie de développement du site d'activités d'Eclépens

Subvention de Fr. 36'000.-

Agenda

L'ARCAM sera présente à **AubonnExpo**, du 30 août au 2 septembre 2012. Nous vous attendons nombreux !



Jeudi 20 septembre 2012, 18h
Formation aux communes :
POCAMA



Jeudi 8 novembre 2012, 18h
Grand débat public
Le nouveau découpage territorial, premier bilan
En présence de la Cheffe du département de l'Intérieur



Mercredi 28 novembre 2012, 18h
Assemblée générale